

**SOCIETE UNITED GULF FINANCIAL
SERVICES-VENTURE CAPITAL SA**

**RAPPORT GENERAL & SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

Mars 2026

Audit Accounting & Consulting Company

Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie

**I. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS**

Messieurs les Actionnaires de la
Société United Gulf Financial Services-Venture Capital SA
2^{ème} étage Immeuble Fraj Rue Lac Biwa, Les Berges du Lac- Tunis.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETAT FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la société United Gulf Financial Services-Venture Capital SA,

Rapport d'audit sur les états financiers

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire , nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit sur les états financiers de la société « United Gulf Financial Services-Venture Capital» arrêtés au 31 Décembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 688 762 DT et un résultat déficitaire de (19 511) DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « United Gulf Financial Services-Venture Capital SA » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024 n'ont pas fait l'objet d'une approbation par votre assemblée générale.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives

lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes dans le système de contrôle interne de la société, susceptibles d'avoir un impact sur la fiabilité de ses états financiers relatifs à l'exercice 2024.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Mehdi BEN OTHMAN

Tunis, le 31 mars 2026



III. ETATS FINANCIERS

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES -VENTURE CAPITAL SA
BILANS ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2025 & 31 DECEMBRE 2024
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actif immobilisé</i>			
Immobilisations incorporelles			
Moins : amortissements			
Immobilisations corporelles			
Moins : amortissements			
Immobilisations financières			
Moins : provisions			
Total des actifs immobilisés			
Autres actifs non courants	(1)	-	1 212
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		-	1 212
ACTIFS COURANTS			
Stocks			
Clients et comptes rattachés	(2)	589 311	
Autres actifs courants	(3)	3 556	64 465
Placements et Autres Actifs financiers	(4)	90 915	110 554
Liquidités et équivalents de liquidités	(5)	4 980	2 366
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		688 762	177 385
TOTAL DES ACTIFS		688 762	178 597

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES -VENTURE CAPITAL SA
BILANS ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2025 & 31 DECEMBRE 2024
(Exprimé en dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASISFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital		350 000	350 000
Capital non appelé		<175 000>	<175 000>
Réserves			
Primes d'émission			
Résultats reportés		<540>	4 797
Total des capitaux propres avant résultat		174 460	179 797
Résultat de l'exercice		<19 511>	< 5 337>
Total des capitaux propres avant affectation		154 949	174 460
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts			
Provisions			
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(6)	516 071	
Autres passifs courants	(7)	17 742	4 137
Concours bancaires et autres passifs financiers			
Total des passifs		533 813	4 137
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		688 762	178 597

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES -VENTURE CAPITAL SA
ETATS DE RESULTAT COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2025 & 31
DECEMBRE 2024
(Exprimé en dinars Tunisien)

		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(8)	345 214	
Produits d'exploitation	(9)	150 000	-
Production immobilisée			
Total des produits d'exploitation		495 214	-
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'approvisionnement consommés	(10)	472 145	11 854
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements et provisions	(11)	1 212	1 212
Autres charges d'exploitation	(12)	47 330	7 367
Transfert de charges			
Total des charges d'exploitation		520 687	20 433
Résultat d'exploitation		<25 473>	<20 433>
Charges financières nettes			
Produits des placements	(13)	7 541	15 006
Autres gains ordinaires			123
Autres pertes ordinaires			<33>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		< 17 932>	< 5 337>
Impôt sur les bénéfices		<1 179>	
Contribution		<400>	
Résultat net de l'exercice		<19 511>	<5 337>

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES -VENTURE CAPITAL SA
ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES
AUX 31 DECEMBRE 2025 & 31 DECEMBRE 2024
(Exprimé en dinar Tunisien)

	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT NET	< 19 511>	< 5 337>
Ajustements		
Amortissements & provisions	1 212	1 212
Variation autres actifs non courants		
Variation des clients et comptes rattachés	(589 311)	
Variation autres actifs courants	60 909	(64 419)
Variation placements et autres actifs financiers	19 639	70 276
Variation des fournisseurs et autres passifs	529 676	(2 930)
Plus ou moins-value de cessions		
Transfert de charges		
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	2 614	(1 199)
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corp et inc		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corp et inc		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions		
Encaissements provenant des emprunts		
Remboursement d'emprunt		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
VARIATION DE TRESORERIE	2 614	(1 199)
TRESORERIE DEBUT EXERCICE	2 366	3 565
TRESORERIE FIN EXERCICE	4 980	2 366

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société United Gulf Financial Services-Venture Capital SA est une société anonyme créée en novembre 2022 ayant pour activité la gestion de fonds communs de placement à risque.

La société United Gulf Financial Services-Venture Capital SA a obtenu l'agrément du Conseil du Marché financier n° 12 -2021 du 15 Mars 2021.

Au 31 décembre 2025, Le capital social de la société s'élève à trois cent cinquante dinars (350 000 DT) divisé en 35 000 actions de dix dinars chacune et libéré de moitié.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Les Etats Financiers de la société « United Gulf Financial Services-Venture Capital - SA », arrêtés au 31 Décembre 2025, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

2.2 Notes sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la Société « United Gulf Financial Services-Venture Capital - SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation de revenu ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.
- Convention de rattachements des charges aux produits
- Convention de l'objectivité

2.3 Unité monétaire

Les états financiers de la société sont établis en Dinars Tunisiens.

2.4 Exercice social

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, couvrent la période allant du 1er

janvier au 31 décembre 2025.

2.5 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.6 Impôt sur les bénéfices

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

3. NOTES SUR LE BILAN

Actifs non courants

1 Autres Actifs Non Courants

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Frais préliminaires	3 635	3 635
Total brut	3 635	3 635
Résorptions Frais préliminaires	<3 635>	<2 423>
Total net	-	1 212

Actifs courants

2 Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
NEW ERA LOCAL FUND	151 353	-
NEW ERA INTERNATIONAL FUND	437 958	-
Total net	589 311	-

3 Autres Actifs Courants

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Etats impôts et taxes	3 106	5 965
Autres Comptes débiteurs (NEW ERA FUND)	450	58 500
Total net	3 556	64 465

4 Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Placement Moudharaba	90 000	100 000
UGFS BONDS FUND	-	9 454
Produits à recevoir	915	1 100
Total net	<u>90 915</u>	<u>110 554</u>

5 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Banque	4 896	2 366
Caisse	84	
Total	<u>4 980</u>	<u>2 366</u>

3. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Fournisseurs UGFS NA	492 270	-
Fournisseur Mr Lotfi SEHILI	23 801	
Total	<u>516 071</u>	<u>-</u>

7 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Charges à payer	7 750	4 000
Etat, impôts et taxes	9 992	137
Total	<u>17 742</u>	<u>4 137</u>

4. NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT

8 Revenus

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Frais de gestion NEW ERA INTERNATIONAL FUND	268 029	-
Frais de gestion NEW ERA LOCAL FUND	77 185	-
Total	<u>345 214</u>	<u>-</u>

9 Produits d'exploitation

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Frais de constitution NEW ERA INTERNATIONAL FUND	100 000	-
Frais de constitution NEW ERA LOCAL FUND	50 000	-
Total	<u>150 000</u>	<u>-</u>

10 Achats d'approvisionnement consommés

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Transfert de charges	299 601	
Services comptables et administratifs	96 660	
Services des travaux RCCI	17 262	
Redevances CMF du Fonds	58 500	
Autres Frais administratifs	122	11 854
Total	<u><u>472 145</u></u>	<u><u>11 854</u></u>

11 Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Dotations aux résorptions Frais préliminaires	1 212	1 212
Total	<u><u>1 212</u></u>	<u><u>1 212</u></u>

12 Autres charges d'exploitation

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	23 751	3 201
Voyages et déplacements	6 880	-
Publicité, publications, relations publiques	2 501	-
Dons	12 000	3 500
Services bancaires et assimilés	443	366
Impôts et taxes et versements assimilés	1 629	300
Autres	126	
Total	<u><u>47 330</u></u>	<u><u>7 367</u></u>

13 Produits de placements

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Revenus titres SICAV	308	1 394
Autres produits financiers	7 233	13 612
Total	<u><u>7 541</u></u>	<u><u>15 006</u></u>